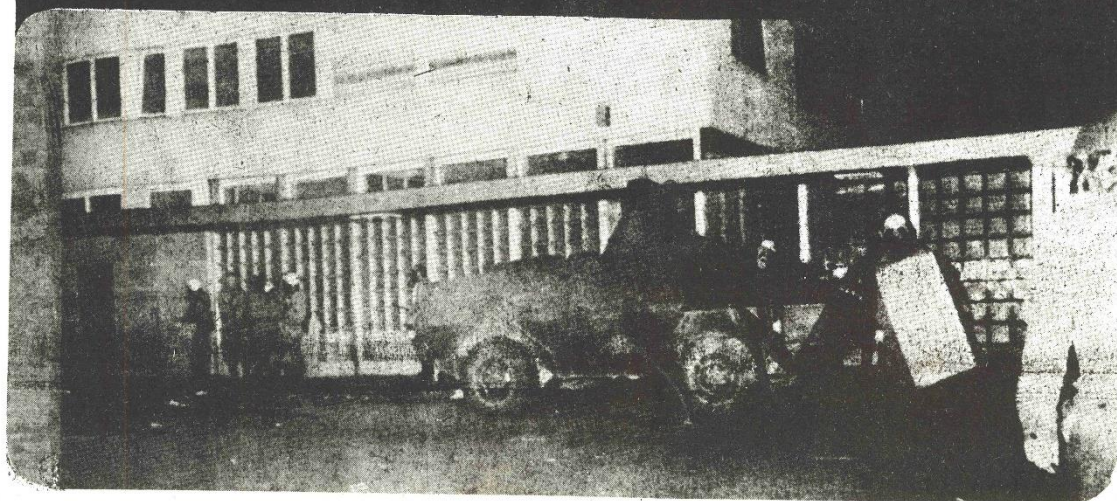


# JURA

# la breche

SUPPLEMENT A LA BRECHE n° 120 — 15/30 septembre — Prix de soutien : 50 ct



## HALTE AUX PROVOICATIONS POLICIERES!

Les affrontements qui se sont déroulés dimanche 7 septembre à Moutier ne sont pas le fait "d'émeutiers professionnels", comme le prétend le gouvernement bernois, avec l'appui du Conseil fédéral pour camoufler l'une des plus violentes interventions policières de ces dernières années.

Le 23 juin 1974, la majorité des électeurs jurassiens s'était prononcée en faveur de l'autodisposition. Mais contre cette majorité, la procédure des plébiscites en cascade visait ouvertement à "liquider la question jurassienne" par la division des districts francophones, afin de maintenir le pouvoir et les intérêts (ressources fiscales, contrôle de l'électorat) que l'état de Berne et les cliques locales ont dans le Jura-Sud. Cette procédure montre clairement que "l'état de droit" — dont la bourgeoisie se réclame toujours pour justifier la répression de toute contestation (voir Kaiseraugst) — permet en réalité n'importe quelle manœuvre tracassière et "légale" à ceux qui ont le pouvoir entre les mains.

Cette procédure, exploitant les différences culturelles et historiques qui sous-tendent toute la question jurassienne, ne pouvait qu'entraver l'autodisposition des districts jurassiens et a conduit à l'éclatement le 16 mars dernier. Utilisant cette "conquête" Force Démocratique (c'est-à-dire les conservateurs de l'UDC, appuyés par des "socialistes" les plus droitiers) et son groupe de choc des Sangliers, ont cru le moment venu de prendre l'offensive, de maintenir "l'ordre" et on a vu clairement ce que cela signifie : une campagne hystérique contre la jeunesse et les "communistes", des mesures para-policières et terroristes contre les militants séparatistes (avec le silence complice de la police), l'interdiction du droit de réunion des autonomistes, etc... Or, nous savons très bien que cet "ordre" et ces méthodes sont aussi ceux dont la bourgeoisie se réclame, avec la collaboration de "socialistes", pour licencier des travailleurs, interdire l'activité des immigrés et intervenir violemment si nécessaire contre toute activité de la classe ouvrière.

Déjà tous les arguments sont "trouvés" pour justifier ce déploiement policier et criminaliser les militants autonomistes : actes illégaux, émeute, emploi de cocktails molotov, etc... Mais les arsenaux et les violences des Sangliers ont été ouvertement tolérés depuis des mois ! Et surtout, le déploiement de cet arsenal policier ne pouvait que provoquer une révolte que le gouvernement bernois et le Conseil fédéral n'ont pas voulu éviter. Au contraire, leurs mesures "d'intimidation", auxquelles les militants autonomistes ont, à juste titre, refusé de se plier, sont la cause essentielle des affrontements qui se sont déroulés ce dimanche.

Mais, il y a plus. Une grande partie de ceux qui sont descendus dans la rue à Moutier étaient des jeunes de moins de 20 ans, le plus souvent apprentis ou

travailleurs, qui vivront demain dans cette région (pour autant qu'il ne soient pas forcés à l'émigration vu le sous-développement régional et le chômage), mais à qui on a refusé le droit de vote, alors qu'on les juge bons, dès 16 ans, à produire pour les patrons qui les exploitent. Chacun sait d'ailleurs que cette jeunesse aurait pu, à Moutier, modifier le résultat du scrutin.

Ces faits, le gouvernement bernois et le Conseil fédéral pouvaient les prévoir. Mais, alors qu'ils ont toléré depuis mars les attaques des Sangliers contre les militants séparatistes, ils n'ont trouvé cette fois qu'une seule réponse : préparer la répression, organiser une véritable provocation policière. Depuis plusieurs jours, la police patrouillait en ville, créant une atmosphère de tension. Alors que, le 7 septembre, 600 grenadiers encadraient la ville de Moutier, aucun n'était à Court pour empêcher les provocations des "gros bras" anti-séparatistes, armés de gourdins et de barres de fer, qui cassaient les voitures des autonomistes. Mais surtout, l'intervention des grenadiers avait été sciemment préparée avec les moyens d'une armée de guerre civile : apports de force de police d'autres cantons (qui est la mise en place d'une "police mobile intercantonale", spécialisée dans la répression), armement des policiers avec des balles de caoutchouc et enfin, mise à disposition de 5 véhicules blindés du type de ceux que les marchands de canons suisses ont vendu à la dictature militaire argentine.

Tout fait d'ailleurs état de la violence et des brutalités des méthodes policières : tabassage de journalistes, mise à sac de l'Hôtel de la Gare, obligation aux personnes arrêtées de se coucher par terre (frappées dès qu'elles levaient la tête). Ainsi, plus de 140 personnes furent traînées au poste de police, enfermées dans les caves, soumises à des interrogatoires durant toute la journée de lundi.

### PAS DE CHEQUE EN BLANC POUR LE RASSEMBLEMENT JURASSIEN

La LMR a soutenu le droit à l'autodisposition du Jura, mais elle ne l'a jamais confondu avec le soutien de la direction du Rassemblement Jurassien dont le projet reste celui de la création d'un état bourgeois cantonal, que, par démagogie, on appelle un "état nouveau". Les forces de répression qui sont intervenues à Moutier, ne sont pas celle "de Berne" ou de "Suisse allemande", mais celles que la société bourgeoise a envoyé contre les manifestants du Globus (Zurich), ceux du CAC (Comité d'action cinéma à Lausanne) et qu'elle est aussi prête à envoyer contre les travailleurs. Cette répression, que nous combattons à Zurich comme à Genève, à Berne, Bienne ou Moutier, peut devenir demain, même dans le futur canton du Jura, le double de l'attaque quotidienne que mènent les patrons contre l'emploi et les salaires.

ligue marxiste révolutionnaire

Ed. resp. CH-A Udry — imp. Cedips-Lausanne



Ce ne sont pas les arguments chauvins et réactionnaires sur la "francophonie" et "l'esprit germanique" qui permettront à tous les travailleurs de défendre leurs droits d'organisation, de presse ou d'action, quelle que soit leur langue ou leur nationalité, même et surtout dans le Jura du Sud comme du Nord. Ce n'est pas cette démagogie qui permettra de s'opposer au droit d'une minorité de posésants de décider du sort, des conditions de vie et de travail de la majorité de la population, les salariés. Au contraire, en appelant à l'"union sacrée" de tous les Jurassiens, la direction du RJ camoufle cette réalité. Les militants du mouvement ouvrier ne peuvent que refuser cette union sacrée pour préparer la bataille pour la défense des intérêts indépendants de tous les travailleurs.

Dans ce combat, qui est celui qu'on doit mener pour les droits démocratiques du mouvement ouvrier, il faut également se préparer à défendre le droit d'or-

ganisation du mouvement autonomiste qui risque d'être remis en cause par ceux qui ont organisé la provocation policière du 7 septembre.

Dès lors, nous nous opposons à toute inculpation et nous revendiquons la levée immédiate du dispositif judiciaire visant à poursuivre les militants séparatistes arrêtés. Nous revendiquons également la dissolution de tous les corps de police dont l'ensemble de la bourgeoisie suisse se sert pour réprimer les mouvements de contestation.

**A BAS LE REGIME DES MATRAQUEURS !**

Bureau politique de la  
Ligue Marxiste Révolutionnaire  
le 11 septembre 1975

## LA SEULE AUTONOMIE C'EST CELLE DES TRAVAILLEURS DANS LEURS LUTTES !

Nous publions ci-dessous le tract distribué par nos camarades de la LMR dans le Jura avant les votations du 7 septembre dernier à Moutier. Outre le fait qu'il exprime une position sur le dernier plébiscite, ce texte apporte une série de précisions quant à la manière dont Force démocratique maintient son contrôle politique réactionnaire sur des couches de travailleurs et de jeunes dans le Jura-Sud. Il apporte également des précisions sur la lutte que les travailleurs et la jeunesse en rébellion contre la société capitaliste devront, à notre avis, mener — en refusant tout compromis avec la direction petite-bourgeoise du RJ — dans le futur canton du Jura.

**ETRE LIBRE, ETRE MAITRE CHEZ SOI, ...** au nom de ces idées, un mouvement de masse pour l'autonomie s'est développé dans le Jura. Au nom des mêmes idées, Force Démocratique appelle à "cbasser les fauteurs de troubles nordistes" et maintient son contrôle sur les trois districts du sud.

Libre ? Maître chez soi ? La récession qui touche actuellement l'économie capitaliste internationale montre suffisamment quels sont les vrais maîtres de cette société. En introduisant le chômage partiel dans les usines, en mettant les ouvriers à la porte pour exploiter au maximum ceux qui restent dans l'entreprise, les patrons donnent la preuve que "notre société démocratique" est divisée en deux classes ennemies : d'un côté le capital et sa loi du profit, de l'autre les travailleurs, qui doivent payer la facture de l'anarchie capitaliste et supporter le poids d'un monde qui ne tourne pas pour eux. Aucun problème ne peut être posé en dehors de cette réalité. C'est à cause de cette réalité que la classe ouvrière et la jeunesse en révolte ne peuvent avoir confiance que dans leurs propres forces, dans leurs organisations, dans la lutte pour des revendications et un programme anti-capitalistes. C'est à cause de cette réalité que nous devons nous opposer farouchement à la clique réactionnaire de Force Démocratique et c'est à cause de cette même réalité que nous n'avons aucune raison de faire confiance aux directions du Rassemblement Jurassien, de Jeunesse Sud et de l'Unité Jurassienne.

### L'"ORDRE DEMOCRATIQUE" ET LA DIRECTION PRO-BERNOISE

Des ouvriers sont licenciés mis au chômage partiel, subissent des pertes de salaire. Des jeunes entrent en rébellion contre la société bourgeoise, contre ses écoles où l'on apprend à devenir de bons citoyens et à supporter les lois du "marché du travail", contre son armée où l'on inculque à travers l'entonnoir d'une discipline abrutissante, le "sens de l'obéissance" et le "respect de l'ordre établi", contre toute une vie où l'on n'a rien à dire et qui se déroule tristement dans le cercle de fer du travail exploité et de l'ennui.

Force démocratique répond-elle aux besoins de ces travailleurs et de ces jeunes ? Elle répond en burlant "garde-à-vous" à la figure. Force Démocratique, cette organisation dirigée par une clique de notables accrochés aux privilèges qu'ils retirent de leur intégration à l'appareil gouvernemental bernois, répond aux jeunes et aux travailleurs en leur disant de s'agenouiller devant l'"ordre démocratique", en leur enseignant le culte des valeurs bourgeoises, le culte d'une "Suisse chérie" où l'on obéit, où l'on travaille et où l'on se tait. Pour ceux qui ne sont pas d'accord, il y a la démocratie musclée, la violation des droits démocratiques par les matraques et les gros bras du Sanglier. La tromperie et la répression brutale avec la complicité des flics, voilà ce que nous offre la direction pro-bernoise. C'est pourquoi les travailleurs et les jeunes opposés à l'ordre bourgeois ne peuvent que lui répondre NON !

### LE FUTUR CANTON DU JURA

Est-ce à dire que nous devons faire confiance aux directions séparatistes et leur donner un chèque en blanc ? Certes, elles ont mobilisé de larges couches de la population et certains militants séparatistes commencent à voir que l'opposition à la "domination bernoise" ne changera que peu de choses si l'on engage pas dès aujourd'hui une bataille contre le pouvoir capitaliste. Les directions du Rassemblement Jurassien, de Jeunesse-Sud et de l'Unité jurassienne répondent aux besoins des travailleurs et des jeunes en leur disant que bien des problèmes seront réso-

lus dans le futur canton du Jura. Mais qu'est-ce qui garantit que ce canton ne sera pas comme les autres, intégré dans la Suisse des Banques, dirigé par une clique de notables et de petits patrons ? La riposte à l'exploitation et à l'oppression capitaliste ne peut pas se restreindre dans le cadre d'une seule région, car c'est à l'échelle nationale et internationale que les capitalistes prennent les décisions qui concernent toute la société. D'où la nécessité pour les travailleurs jurassiens de s'engager avec la classe ouvrière suisse dans la rupture de la paix du travail et de rejoindre les luttes que mène la classe ouvrière européenne. La seule chose qui puisse garantir que ce futur canton ne sera pas "comme les autres" et qu'un certain nombre de conquêtes seront arrachées à la bourgeoisie, c'est que les travailleurs s'organisent dès aujourd'hui, de manière autonome, sur un programme de luttes. Voilà pourquoi nous ne devons pas offrir de chèque en blanc aux directions séparatistes.

Dans le troisième plébiscite, il faudra voter NON, non à l'idéologie réactionnaire et aux méthodes fascistes de Force Démocratique, mais en plaçant dans ce vote une volonté de préparer la lutte pour les revendications suivantes :

**CONTRE LES LICENCIEMENTS  
40 HEURES SANS DIMINUTION DE SALAIRE  
POUR UNE SECURITE SOCIALE UNIQUE ET GENERALISEE  
MEMES DROITS POLITIQUES ET SYNDICAUX POUR  
LES TRAVAILLEURS SUISSES ET IMMIGRES  
POUR UNE FISCALITE FRAPPANT LES HAUTS REVENUS  
ET PERMETTANT DES INVESTISSEMENTS  
(ouverture de nouvelles classes d'école, hôpitaux, crèches,  
etc.)  
DROIT DE VOTE A 16 ANS  
etc...**

## ELECTIONS NATIONALES : LA CANDIDATURE DE LA LMR

La Ligue marxiste révolutionnaire (LMR/RML) présente aux élections nationales de cet automne, dans le canton de Berne et au Jura, une liste comprenant les candidats suivants : Paul Cahin, 1948, chauffeur, membre FOBB, Courrendlin; Paul Sautelin, 1948, horloger, membre FTMH, Biemme, Peter Sigerist, 1949, employé commercial, membre FST, Berne; Denis Schoeni, 1948, mécanicien, membre FTMH, Moutier; Jean-Michel Dolivo, 1951, enseignant, membre VPOD, Biemme; Andreas Haldemann, 1954, aide-soignant, membre VPOD, Berne; Roland Sidler, 1943, étudiant, Pieterlen; Hans-Peter Brühlhard, 1950, électricien, Berne; Christian Frund, 1955, étudiant, Bassecourt. La LMR/RML se présente également dans onze autres cantons. Dans la situation de récession internationale que l'on connaît aujourd'hui, où le patronat en Suisse aussi fait payer la crise aux travailleurs, nous voulons mener une campagne électorale exprimant une alternative ouvrière.

L'économie est malade du capitalisme. Ses contradictions amènent le chômage, la fermeture de nombreuses usines, la baisse du pouvoir d'achat de la majorité de la population. Notre région est particulièrement touchée et le chômage y est le plus massif de toute la Suisse. La crise de l'horlogerie (voir chômage, licenciements dans des boîtes comme Oméga, Longines, Piquerez, etc...), la fermeture de la Zent à Berne, le renvoi de nombreux travailleurs immigrés et surtout de saisonniers du bâtiment (Matériaux SA à Delémont) montrent comment les trusts, les banques et les assurances, quelques capitalistes commandent aux hommes et aux machines pour s'assurer un maximum de profits sur le dos des travailleurs.

Le pouvoir que possède cette poignée d'hommes dans les choix économiques se double d'un pouvoir politique énorme. La démocratie bourgeoise veut faire croire que chaque citoyen à une voix égale devant les urnes, alors que, sur le marché du travail par exemple, le patron a le droit de décider à lui tout seul de licencier et de bloquer les salaires, et que l'ouvrier doit en payer les frais.

Dans cette situation et face aux discriminations qui touchent les immigrés, les jeunes et les femmes, l'unité de la classe ouvrière et de ses organisations est nécessaire pour permettre une riposte et engager de premières luttes en défense des intérêts des travailleurs. Seule l'action directe (grève, assemblés d'entreprise pendant les heures de travail, soutien et solidarité avec d'autres travailleurs en lutte, popularisation de l'action, etc.) des travailleurs unis, rompt avec la passivité et la paix du travail peut obliger les patrons à payer leur crise.

Partout dans le monde, la classe ouvrière lutte pour se libérer de l'exploitation capitaliste. Le combat des peuples espagnol et portugais contre le fascisme et l'oppression constitue un espoir pour tous les travailleurs d'Europe. Nous participons au large mouvement de solidarité internationale qui les accompagne dans leur lutte, et sur leur voie. C'est dans la construction du socialisme que tous les travailleurs trouveront leur libération.

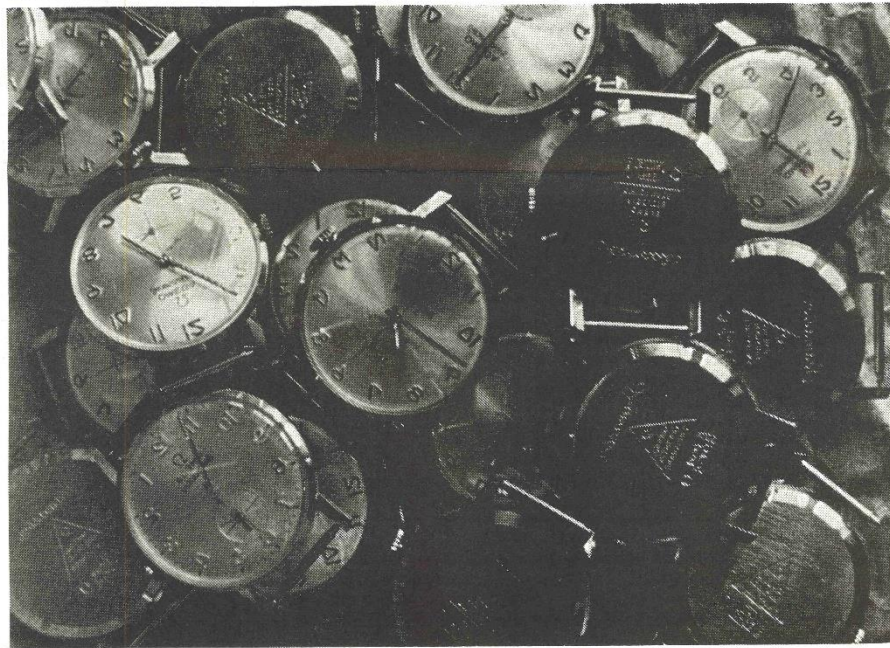
Le mouvement ouvrier et ses organisations syndicales et politiques doivent aujourd'hui développer leurs forces pour répondre à l'attaque patronale. Par sa participation à la campagne électorale, la LMR/RML entend être prête à s'engager dans la lutte avec toutes les forces du mouvement ouvrier afin de rompre avec la paix du travail et mettre en avant les revendications suivantes : 40 heures pour tous sans diminution de salaire pour lutter contre le chômage, échelle mobile des salaires et des rentes, salaire minimum de 2000 francs pour tous, mêmes droits politiques et syndicaux pour tous ceux qui travaillent en Suisse. Dans ce sens, voter LMR/RML, c'est s'engager dans la pratique à mener ce combat.

Ligue marxiste révolutionnaire,  
Sections Jura, Biemme, Berne



# HORLOGERIE: UNE SITUATION IRREPARABLE?

Les journaux de la région horlogère laissent passer bien peu de jours sans faire mention de licenciements, d'horaires réduits dans tous les secteurs horlogers. Les Associations patronales y bénéficient de larges colonnes pour donner leur point de vue et faire ainsi mieux avaler la couleuvre aux travailleurs. Mais officines patronales et presse se gardent bien de préciser la réalité de l'emploi sur la région. Les chiffres donnés restent très partiels et locaux. Plusieurs catégories de chômeurs ne sont pas comptabilisées : c'est en particulier le cas des femmes "qui retournent à leur fourneau" et des immigré(e)s qui rentrent au pays natal. L'industrie horlogère occupait 40'000 femmes en 1973, combien en reste-t-il ? On lit par exemple au 1er septembre dans la presse que "sur 70 licenciés à Fontainemelon (Ebauches SA), 60 sont des femmes qui constituaient un double salaire ! ..." pas de quoi s'inquiéter, chacun rentre à sa place ! Quant aux travailleurs à domicile, la grande majorité des 9'000 recensés à fin 1973 sont licenciés ou inoccupés depuis des mois (ce sont de plus souvent des femmes, et de plus les travailleurs à domicile ne bénéficient pas de l'assurance-chômage). Le cas est identique pour les travailleurs à temps partiel, souvent "non-assurables".



Vu le secret des Associations patronales, bien qu'elles fassent des enquêtes dans les entreprises sur la situation de l'emploi, il est difficile d'être précis sur les effectifs touchés par le chômage, total ou partiel. Néanmoins, en mars 1975, B. Clerc, président de la Chambre suisse de l'Horlogerie, annonçait 7 0/0 de licenciements sur les 76'000 personnes employées dans la branche, c'est-à-dire au moins 5'500, ainsi que le chômage partiel pour 80 0/0 du reste du personnel. Aujourd'hui, il n'est pas exagéré de compter le double de licenciements et le prolongement des périodes de réductions d'horaires pour la presque totalité du personnel horloger.

Les plus grandes entreprises, ASUAG, Ebauches SA, Rolex, ont fortement réduit les horaires (jusqu'à 50 0/0) et ces derniers jours, BULOVA a annoncé une nouvelle vague de licenciements massifs (elle a déjà licencié d'un coup 320 travailleurs en mars, puis de tranches de quelques dizaines chaque mois depuis lors), et une diminution moyenne des horaires de 18 0/0 jusqu'aux mois de mars-avril 1976.

## QUELLES SONT LES VRAIES CAUSES DE LA CRISE ?

Dès novembre dernier, la vente des montres a commencé à baisser, mévente qui s'est fortement aggravée au premier

trimestre 1975. Le recul des exportations de montres en valeur est de 18 0/0 au cours du 1er trimestre 75, comparé à la même période en 1974.

Si cette mévente provenait de la surévaluation du franc suisse, elle devrait être la plus grave dans les pays importateurs dont la monnaie est la plus dévaluée par rapport au franc suisse. Or, parmi les principaux acheteurs de montres suisses, on trouve l'Angleterre, dont la monnaie est pourtant la plus dévaluée !

Surévaluation du franc suisse, par rapport à :	fin janvier 1975
dollars US	68,9 0/0
livre sterling, GB	73,6 0/0
franc français	10,0 0/0
florin hollandais	34,1 0/0
lire italienne	74,4 0/0
yen japonais	38,4 0/0

Malheureusement pour les explications des officines patronales et même syndicales, les faits s'opposent à leurs théories sur l'industrie horlogère, victime du franc suisse ! Les exportations vers l'Angleterre ont non seulement pas diminué le plus fortement, mais au contraire, elle ont même augmenté !

Voyons la question sous un autre angle : comparons les exportations de montre-bracelets. Alors qu'en Angleterre elles ont augmenté de 4,7 0/0 du 2ème trimestre 74 au 2ème trimestre 75, aux Etats-Unis elles ont diminué de 43,1 0/0 au cours de la même période.

Alors, comment expliquer cette différence ? Pourquoi les exportations vers les Etats-Unis ont-elles tant diminué ? La vraie et la seule explication réside dans le fait que l'économie américaine a été la plus touchée par la récession, par la crise actuelle du système capitaliste international. Les chiffres dans le développement de la production renforcent notre affirmation :

Variation dans la production industrielle	Janvier/mai 75, par rapport à janvier/mai 74
USA	- 11,7 0/0
Grande Bretagne	- 0,3 0/0

(Source : Bulletin du Crédit suisse, juin 1975)

La raison première de la baisse de vente des montres provient donc du fait que la majeure partie du marché des montres suisses se trouve concentrée dans les pays qui subissent aujourd'hui le plus fortement la récession. Ce fait touche tout particulièrement le secteur Roskopf, beaucoup plus vulnérable à la concurrence que les marques bien introduites. La crise horlogère découle donc directement de la crise de surproduction classique qui touche actuellement l'économie capitaliste à l'échelle mondiale.

Quand le marché mondial stagne et que le marché des montres se rétrécit, toute une série de facteurs jouent pour décider lequel des capitalistes, lequel des groupes de capitalistes peut gagner la course et emporter le beau morceau. On assiste donc à :

## UNE CONCURRENCE DE PLUS EN PLUS DURE

L'horlogerie suisse qui couvrait les 90 0/0 de la production mondiale en 1938, n'en fournit plus que les 38 0/0. Le gâteau s'est agrandi de manière constante durant toute cette période. Les capitalistes suisses ont mangé toujours davantage en quantité absolue, mais ne se rendaient pas compte que leur part se rétrécissait relativement par rapport à l'ensemble.

L'affaiblissement de la position concurrentielle du patronat horloger suisse par rapport à ses frères(-ennemis) japonais, américains, français, ..., tient en premier lieu à la structure vieillie de l'industrie horlogère suisse, ou plus exactement au retard dans le renouvellement de l'appareil de production. En fait, l'industrie horlogère suisse reste fortement marquée par ses caractéristiques de naissance et le processus de son développement : issue d'une division très poussée du travail artisanal, passant à la fin du siècle dernier par des milliers de petites manufactures (sans oublier les travailleurs et travailleuses à domicile), elle montrait encore au début du 20ème siècle un visage très éparpillé.

Les premières usines sont apparues d'abord dans le secteur des ébauches et de l'habillage, qui employaient des machines : c'est autour de ces entreprises que le processus de concentration démarra.

Chaque fois que le marché mondial se rétrécissait (crise, récession, ...), la concurrence se faisait plus dure entre cette multitude de petites boîtes et éliminait les "non-concurrentielles". C'est alors qu'à la fin des années 20, et durant les années 30, un important changement s'opéra : d'une part, un saut qualitatif dans la concentration financière (voir FOCUS, no 66), avec la création d'Ebauches SA en 1926 et de l'ASUAG en 1931, grâce à l'aide



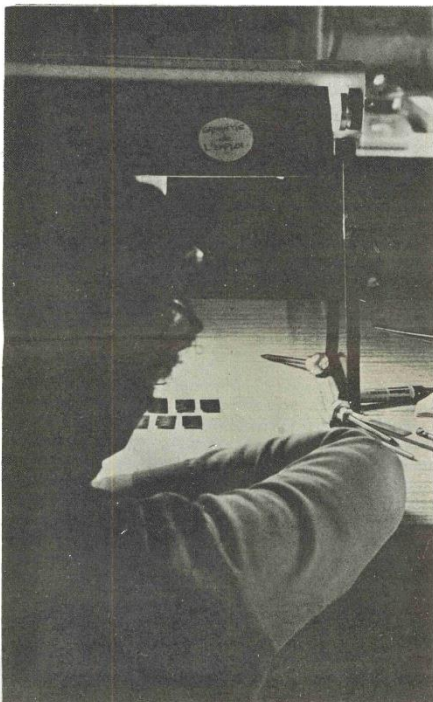
des banques et du gouvernement fédéral. L'ASUAG contrôlait plus de la moitié de la production des différentes parties de la montre. Le reste des producteurs fut intégré par la Convention, dès le 1.4.1936, selon laquelle :

*"Les membres des sections de la Fédération horlogère s'engagent à acheter toutes les ébauches et babillements qu'ils ne produisent pas eux-mêmes et dont ils ont besoin pour leur production à Ebauches SA et à l'UBAH".*

Ce processus de concentration et la convention horlogère avaient une double fonction : éviter la concurrence dans la production des ébauches d'une part et, de l'autre, limiter l'exportation des ébauches à l'étranger (qui jouerait alors un rôle concurrent pour les producteurs suisses).

A court terme, la Convention permettait donc de maintenir les profits, comme le signale aussi A. Thommen (dans "L'Organisation de l'industrie horlogère" Bâle 1949) : *"Cette opinion laisse entendre qu'à travers la Convention les entreprises de finition peuvent soit payer des prix minimum relativement élevés, soit des prix fixes de monopoles, puisqu'elles ont la possibilité de faire passer ces prix comme frais et de s'en débarrasser sur le marché international".*

L'autre côté de la médaille était qu'à long terme — avec cette conservation des structures de production (qui n'avaient pas changé avec la concentration financière et qui avait même été soutenue par un décret fédéral qui contingentait le personnel par entreprise) — la situation concurrentielle ne pouvait que s'affaiblir et aboutir à réduire la part du gâteau.



Si, depuis le milieu des années 60 et depuis la fin de la Convention horlogère, un certain changement a eu lieu (augmentation de plus de 40 0/0 de la productivité entre 1971 et 1974, automatisation de plus en plus grande dans la fabrication des ébauches, etc...), il reste néanmoins que

les capitalistes japonais et américains ont un appareil de production plus moderne, plus concentré. Par exemple, Timex, la plus grande entreprise horlogère du monde, US made, vend 40 millions de montres par année, soit près de la moitié de l'ensemble des ventes suisses (87 millions de pièces en 1974).

**"VERS QUEL AVENIR ?"**  
(selon Gilbert Tschumi, Lutte syndicale du 10 sept. 75)

*"La sécurité de l'emploi est aujourd'hui devenue notre principal objectif, sans que nous abandonnions pour autant les autres revendications, tout ce qui est entrepris par les spécialistes et les experts en matière financière, monétaire, conjoncturelle et économique nous intéresse et nous concerne directement. Nous nous joignons donc aux discussions qui se déroulent à tous les niveaux et qui sont susceptibles d'engendrer des progrès..."* (Lutte syndicale, 10 sept. 75)

Le premier souci de Tschumi est bien net : se tourner vers les solutions patronales (...Ne donne-t-il pas des cours aux conseils d'administration?). Pour y discuter quoi ? Pour étudier comment relancer l'économie ? Mais puisque l'industrie fonctionne suivant les impératifs du profit, il lui faut discuter de comment relancer les profits !!! Et discuter cela, c'est chercher comment les travailleurs vont se serrer plus la ceinture pour garantir une marge de profit aux capitalistes.

*"...Celui qui voit juste 24 heures avant les autres passe pendant 24 heures pour un fou. C'est un peu de quoi l'on pouvait nous accuser lorsque nous demandions que la notion de sécurité de l'emploi figure dans la convention, estimant que les mesures de prévention doivent être prises avant que les événements ne surviennent..."* (id.). Serait-ce pour ne pas passer pour folle que la direction de la FTMH ne réunit pas les travailleurs dès qu'elle est au courant de l'annonce de licenciements, comme à Bulova et ailleurs ? Son programme est plus grave : la lutte pour l'emploi se réduit à inscrire — dans le cadre de la paix du travail — des revendications dans la convention collective. Jusqu'à quand les travailleurs vont-ils attendre la nouvelle convention sans même que leur avis ne leur soit demandé, sans même que leur forces soient regroupées ? Pourquoi Tschumi et les directions syndicales ne font-ils pas appel à l'ensemble des forces du mouvement ouvrier pour discuter dans les rangs des travailleurs les problèmes brûlants pour toute une région ? Pourquoi se tournent-ils vers la table patronale et n'organisent-ils pas de discussion au sein même des sections syndicales ?

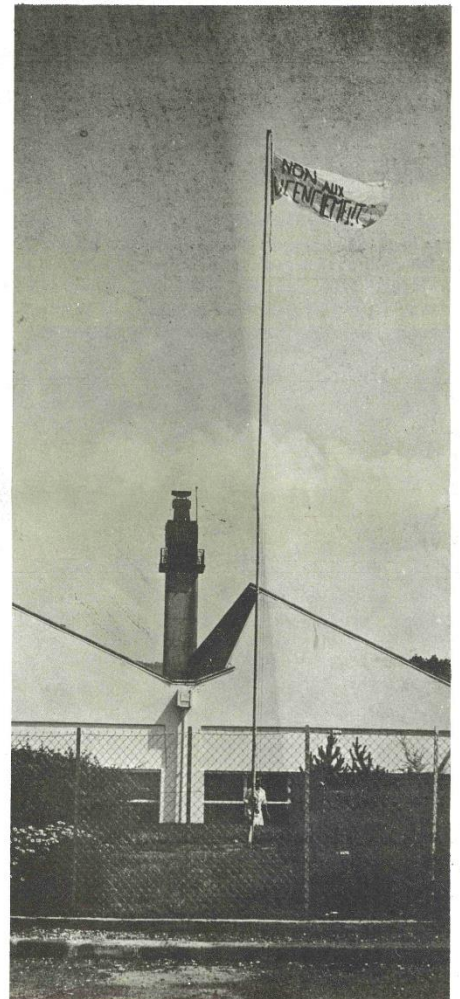
*"... Exiger le plein emploi immédiat est un leurre. Exiger que l'on prenne des mesures adéquates pour le garantir à l'avenir, voilà notre but..."* (id.). De qui attend-il des mesures adéquates ? Elles existent. Les grands patrons de l'horlogerie et leurs émules, collaborateurs, préparent déjà de nouveaux coups contre les travailleurs quand, comme M. Clerc, ils appellent "les milieux ouvriers" à "tenir compte des réalités économiques" (Suisse horlogère, 3.7.75).

Pour mettre un terme à cette offensive, il est crucial aujourd'hui d'ouvrir un débat dans l'ensemble des rangs ouvriers. Ce débat a déjà commencé dans différents "comités contre les licenciements" ou "comités pour la défense de l'emploi" et devra aboutir à des réponses concrètes face à l'attaque contre les salaires et l'emploi. Ce débat devra se concrétiser sur des initiatives unitaires de toutes les forces du mouvement ouvrier, comme par exemple une MANIFESTATION POUR LA DIMINUTION DU TEMPS DE TRAVAIL, SANS DIMINUTION DE SALAIRE.

Ce débat devra aussi porter sur le problème de l'ensemble de l'économie dans la région horlogère (le Jura entre autres). Ce débat devra y compris viser à trouver des solutions pour empêcher les patrons de retirer leurs capitaux une fois qu'ils ne vendent plus avec assez de profits.

Dans ce débat, nous avancerons les revendications suivantes :

- 40 heures pour tous, sans diminution des salaires et sans augmentation des cadences
- échelle mobile des salaires, pour assurer le maintien du pouvoir d'achat des travailleurs
- unité de tous les travailleurs dans l'action
- fonds régional de développement, contrôlé par les organisations ouvrières et pris sur les bénéfices des grands trusts
- nationalisation des banques, des assurances et des grands trusts de l'horlogerie.



*je désire m'abonner à*  
**la brèche**

NOM.....

ADRESSE.....

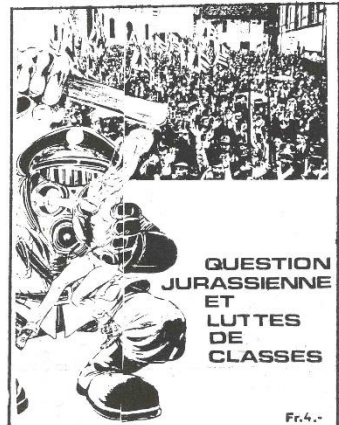
ABONNEMENT DESIRE.....

Jura	Case 59	2800 Délémont 1
Berne	Postfach 1221	3001 Berne 1
Bienne	Case 13	2500 Bienne 4

**ABONNEMENT**

envoi sous  
enveloppe : ouverte : fermée :  
SUISSE 30.- 40.-  
Etranger 36.- 76.-  
Outre-mer varie selon pays  
(avion) écrire à notre librairie  
abonnement à l'essai : 6 numéros

Paiement par :  
— ccp 10-25 669 la Brèche Lausanne  
— mandat international à l'adresse :  
la Brèche case postale 1000 Lausanne 17



**QUESTION  
JURASSIENNE  
ET  
LUTTES  
DE  
CLASSES**

Fr.4.-